



La prévention des infections associées aux soins (IAS) est l'affaire de tous. Elle concerne l'ensemble des professionnels (soignants, administratifs, services techniques...) travaillant dans les établissements de santé ainsi que les patients et leur entourage. Il est donc important de sensibiliser toutes les populations concernées.

Si les équipes opérationnelles d'hygiène (EOH) proposent différentes formations aux professionnels, les patients ou leurs visiteurs sont rarement la cible de cette sensibilisation.

Il est donc important d'impliquer les usagers dans ces démarches d'amélioration de la qualité des soins. Les fonctions du représentant des usagers (RU) lui permettent d'être un interlocuteur privilégié des usagers. Ainsi, le CPias Ile-de-France, suite à un travail collaboratif avec les RU et l'Université des patients, propose une enquête destinée aux usagers et à réaliser par les représentants des usagers.

Les objectifs de ce travail sont :

- localement : d'enquêter sur les pratiques d'hygiène de l'établissement. Cette enquête permettra au RU de recueillir et transmettre les ressentis et freins des usagers en lien avec la prévention des IAS et l'EOH pour mettre en place des actions d'amélioration suite aux constats effectués (formation, communication...).
- régionalement : à l'aide des retours des différents RU, proposer de nouveaux supports d'accompagnement et de sensibilisation à destination des usagers.

Tous les documents utiles sont disponibles sur le site du CPias à l'adresse :

<https://www.cpias-ile-de-france.fr/evaluation/enquete-qupi.php>





## Avant la réalisation de l'enquête -----

Il est primordial d'être accompagné par l'**EOH** de l'établissement pour connaître les habitudes et pratiques de l'établissement, les contacts à prendre dans chaque service et la démarche locale lors d'enquêtes et audits.

Une enquête au sein d'un établissement de santé ne peut pas être réalisée sans en avoir informé les **principaux interlocuteurs : direction, direction des soins, EOH, président du Clin (comité de lutte contre les infections nosocomiales), responsable qualité, encadrement médical et paramédical du service.**

Ainsi, avant de réaliser l'enquête il est important en lien avec la direction et l'EOH, de :

- Prendre connaissance des documents supports mis à disposition pour réaliser l'enquête.
- Réfléchir à une présentation préalable de l'enquête et de ses objectifs auprès du personnel avant sa réalisation.
- Définir :
  - **Le(s) lieu(x) de réalisation** de l'enquête (accueil, consultations, services d'hospitalisation).  
*NB : il est déconseillé de réaliser cette enquête dans les services de réanimation (prise en charge lourde) et de pédiatrie (patients mineurs).*
  - **Les jours et le temps dédié à la réalisation** de l'enquête.
  - **Le nombre de questionnaires à réaliser** (il est recommandé de réaliser au minimum 30 questionnaires).  
*NB : aucun maximum n'est fixé, mais plus le nombre de questionnaires sera important, plus les résultats seront interprétables.*
- Identifier les enquêteurs supplémentaires pouvant aider le RU.
- Programmer les retours de résultats dans les services et/ou à l'établissement.



## Pendant la réalisation de l'enquête -----

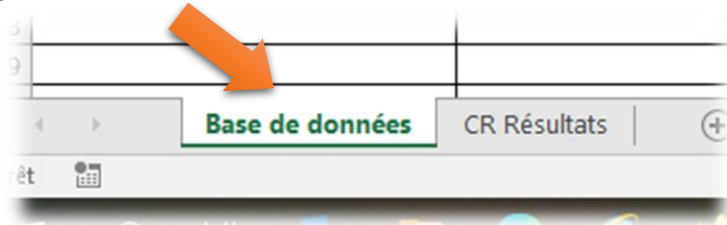
- Utiliser le questionnaire type proposé par le CPias Ile-de-France pour réaliser l'entretien :  
**1 questionnaire = 1 interrogé = 5 à 10 minutes environ**
- S'assurer auprès des soignants, dans le cas de patients hospitalisés, que la personne est en capacité d'être interrogée.
- Lorsque cela est possible, l'enquêteur accompagne l'interrogé au remplissage du questionnaire. Si cela s'avère impossible, il est envisageable pour l'enquêteur, dans le cas d'usagers hospitalisés, de remettre le document et de revenir ultérieurement dans le service pour récupérer le questionnaire rempli.
- Ne pas hésiter à utiliser les 3 fiches Mémo afin de répondre aux interrogations des patients/visiteurs ou de les sensibiliser à certaines problématiques identifiées comme peu connues. Ces fiches mémo peuvent leur être distribuées. Sur ces fiches se trouvent des QR code renvoyant vers 3 vidéos ("Comment réaliser une hygiène des mains ?", "Comment bien porter son masque ?", "Comment contamine-t-on son masque ?")



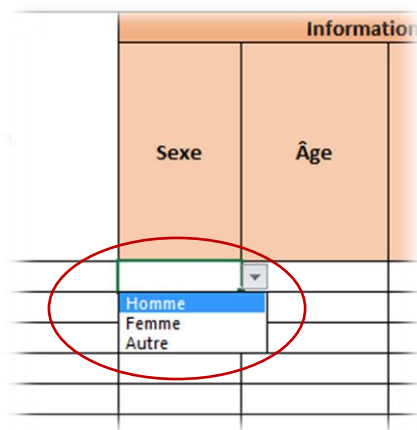
## Après la réalisation de l'enquête -----

### 1 – Saisie des données

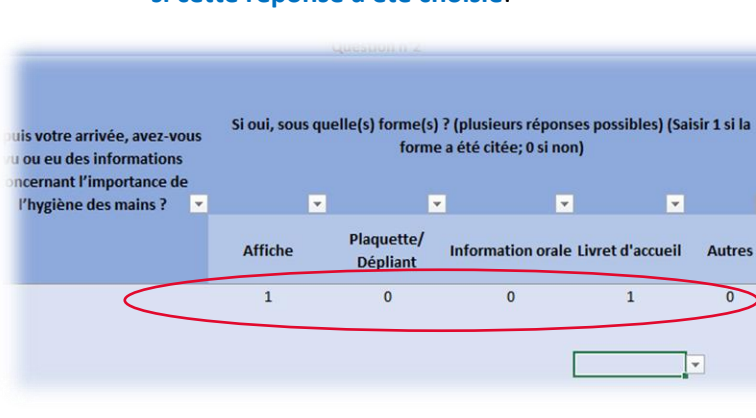
- Saisir les questionnaires récoltés dans le fichier Excel, dans l'onglet « Base de données » :  
**1 questionnaire = 1 ligne de saisie**



- Aide au remplissage :
  - ✓ Il existe une liste déroulante de propositions à saisir pour chaque cellule (exception faite aux deux premières colonnes) ; il est donc conseillé de cliquer sur la cellule afin de voir apparaître la flèche vers le bas puis cliquer sur celle-ci afin de voir les propositions de saisie :



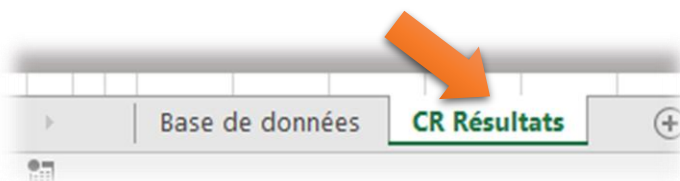
- ✓ Cas particulier des propositions à choix multiples : chaque cellule correspond à une proposition et il sera possible de saisir « 0 » si cette réponse n'a pas été cochée, ou « 1 » si cette réponse a été choisie.



Par exemple, pour cette question, l'interrogé a répondu : « Affiche » et « Livret d'accueil » à la question n°2

## 2 – Résultats

Une fois toutes les données saisies dans le fichier, vous pouvez retrouver dans l'onglet « CR Résultats », les chiffres clés correspondant aux résultats de votre établissement sur les différentes thématiques abordées.



Ce CR est imprimable en sélectionnant « Ajuster toutes les colonnes à une page » du menu « Imprimer ».

**NB :** Toutes les analyses sont faites sur la totalité des répondants sauf pour les graphiques suivants qui dépendent d'effectifs spécifiques (réponse à une question au préalable ou statut de la personne interrogée):

- « Si vous avez lu le livret d'accueil, comportait-il une partie sur la prévention des infections associées aux soins (IAS)? »
- « Vous assurez-vous que vos visiteurs (famille ou amis) utilisent ces produits hydro-alcooliques lors de leur visite ? »
- « Arrive-t-il que des soignants n'utilisent pas de produit hydro-alcoolique avant de vous faire un soin? »

## 3 – Retour des résultats aux équipes de l'établissement

Prévoir un retour des résultats au sein des services demandeurs et/ ou concernés en définissant, en lien avec l'EOH, des axes d'améliorations ou des actions, en fonction des résultats obtenus.

## 4 – Envoi des données au CPias

Transmettre la base de données par mail au CPias Ile-de-France (karin.lebasacle@aphp.fr) au format Excel afin de permettre de proposer des résultats régionaux. Le fichier et l'objet du mail doivent être nommés de la façon suivante : Qupi\_Nom de l'établissement\_ville (par exemple : Qupi\_clinique du soleil\_vincennes)



**En cas de questions auxquelles l'EOH de votre établissement n'est pas en mesure de répondre, n'hésitez pas à contacter le CPias Ile-de-France au 01 40 27 42 00**